

Réunion du 09 Juillet 2019 à 18h30

Absents excusés : C. David - P. Noyau - P. Randuineau

- Lors de leur manœuvre à Villamoy le 18 mai dernier, les sapeurs-pompiers de Selommes ont débouché la buse qui se situe avant le fossé du Grand Marchais. Merci à eux pour cette intervention.
- La commission électorale, composée de Carmen David, Pauline Leroi et Olivier Guillemeau, s'est réunie afin de radier les personnes n'habitant plus la commune depuis un certain temps et proposer aux personnes non inscrites de le faire.
- Les panneaux « sens interdit » pour la rue de la Crochetterie seront posés par Jean-François à son retour de congés (début Août). Le coût de cet investissement est de 378 € HT.
- Fête de la musique le 15 juin
Merci aux enfants de l'école de Villemardy ainsi qu'à leur maîtresse, Améline, pour leur prestation. Merci à la Lyre Amicale de Selommes; le concert a été apprécié par un public venu nombreux dans notre église. La Band'Azimut nous a conduit jusqu'à la mairie où nous attendait le vin d'honneur servi par le conseil municipal. Pour terminer la soirée, près de 120 personnes se sont retrouvées dans le hangar communal pour le traditionnel pique-nique durant lequel les musiciens ont pu faire apprécier leur talent jusque tard dans la nuit.
- Syndicat scolaire
La fête de l'école avait lieu cette année à Villemardy. A cause de la chaleur, elle a été décalée en fin d'après-midi; tout s'est très bien passé. Des dictionnaires, offerts par le syndicat scolaire, ont été distribués aux 12 élèves de CM2. Des livres, offerts par l'éducation nationale, leur ont également été remis.
Le syndicat scolaire a participé financièrement au transport des élèves de Villemardy à la piscine de Vendôme ainsi qu'à la sortie scolaire à Terra Botanica du 14 juin à Angers.
Les effectifs prévus pour la rentrée prochaine sont en baisse : 68 élèves sont inscrits contre 76 l'année dernière.
Le prix du repas est fixé à 3,65 € et l'heure de garderie à 2,35 €.

- Syndicat d'eau
Des travaux de renouvellement de canalisations sont prévus rue de Bel Air à Selommes. C'est la société Barbosa qui est la mieux disante pour un coût de 89.385,60 €TTC. Concernant la maîtrise d'oeuvre, c'est la société Viatic qui est choisie pour une dépense de 2.300 € HT.
Le bureau du syndicat a également retenu la société SUEZ pour un passage de caméra dans le forage des Boissonnards pour un prix de 5512 € HT.
M. Nicolas Gauthier, directeur de l'agence SUEZ Vendôme, nous a présenté un état simplifié du rapport du délégataire 2018. Un exemplaire complet de ce rapport est consultable en mairie.
- Travaux trottoirs
Les travaux avancent bien, ils sont très bien suivis par notre maître d'oeuvre ; une deuxième équipe va intervenir fin semaine 18 afin que la société TAE puisse épandre le béton désactivé sur un maximum de longueur semaine 19.
A ce sujet, Gérard David, Francis Gousseau, Pascal Noyau et Gilles Leguereau se sont rendus à Ouzouer le Marché afin de visiter un chantier effectué par TAE et qui correspond à ce que nous avons commandé. Le rendu est très satisfaisant.
- Comme convenu précédemment, un ordinateur portable a été acheté pour la somme de 594 € TTC.
- Lors de la première réunion pour l'organisation du 14 juillet, les membres présents ont souhaité, pour plus de commodités, qu'un second chariot pour la salle polyvalente soit acheté. Cet achat a donc été réalisé pour un montant de 150 € TTC.
- Mechoui du 14 juillet
Le mechoui semble répondre à l'attente d'un grand nombre puisque 130 personnes sont inscrites. Malheureusement nous n'avons pas pu satisfaire les retardataires, la salle ne pouvant accueillir plus de convives.
Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de cette journée du 14 juillet qui sera, nous l'espérons, sympathique et conviviale, le but final étant d'animer notre commune !

La séance est levée à 20h00